



Association « Penser ensemble le travail »
15 ter avenue des Tilleuls - 94 140 Alfortville
Contact : penserensemble@free.fr – Site internet : www.pelt.fr

LE TRAVAIL : AFFAIRE DE TOUS

*Les 1ères Rencontres Pluridisciplinaires organisées
par les psychologues du travail de l'association Penser ensemble le travail
Vendredi 6 décembre 2013, FIAP 30 rue Canabis, 75014 Paris
Les textes ci-après sont ceux présentés oralement pendant les rencontres*

Atelier 1 : Concepts et terrain : nos aller-retour

Pluralité d'ancrages théoriques pour une pratique en psychologie du travail, Myriam Froment

Myriam Froment, Psychologue du Travail, mfroment@cg93.fr
Service de la Santé et de la Sécurité au Travail, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

Résumé

Un psychologue du travail et sa pluralité d'ancrages théoriques

(Mots-clés : entretien clinique du travail, psychodynamique du travail, genre, organisation du travail, psychosociale clinique.)

La souffrance au travail, la décompensation au travail nous donnent accès aux failles les plus intimes d'une personne dans un contexte social (l'univers professionnel) : c'est le point où le sujet ne peut plus surmonter la résistance au réel.

- Le psychologue du travail peut-il traiter de cette question seul dans sa discipline ?
- Ou exercer en pluridisciplinarité ?
- Comment peut-il se saisir des problématiques multiples sous-jacentes aux situations qui lui sont adressées ?
- Doit-il poursuivre son cursus de formation en puisant au sein d'autres disciplines des sciences humaines ou opter pour un travail en pluridisciplinarité ?

Ce sont mes questions... et les ressources que je déploie pour venir à bout de toutes ces questions, bien complexes du travail et de ses répercussions, je les puise :

- dans des espaces de formation et de pensée universitaire,
- lors d'échanges entre confrères et entre pairs,

- et au cours de supervisions incontournables.

Cette communication, va revenir sur des approches que je mets en œuvre, avec des médecins du travail et le préventeur en charge des risques psychosociaux, dans un service de santé-sécurité au travail, pour une collectivité territoriale de plus de 8.000 agents.

Pluralité d'ancrages théoriques pour une pratique en psychologie du travail

1. INTRODUCTION

L'entretien clinique en psychologie du travail est en quelque sorte, une rencontre thérapeutique entre le psychologue du travail et le sujet, avec le travail en toile de fond dans ses aspects positifs et négatifs.

Dans ses aspects positifs, le travail inscrit le sujet sur des différents registres:

- le registre contractuel qui est le lien de subordination à l'employeur,
- le registre organisationnel qui est la division des tâches et l'écart entre le travail prescrit attendu et le travail réel réalisé par le sujet,
- le registre éthique avec les valeurs les conflits moraux,
- le registre des règles de métier, c'est la part de réalisation et du talent déployé au travail, c'est l'investissement au travail, voire la part sublimée de soi.

Dans ses aspects négatifs, le travail peut générer de la souffrance ayant des répercussions délétères sur la santé physique et psychique des personnes qui s'exprime par des atteintes somatiques et psychiques.

- des atteintes somatiques qui seront traitées par le médecin :
 - o troubles du sommeil, AVC, etc.
- ou des atteintes psychiques qui seront prises en charge par le psychologue, à titre d'exemple.
 - o Sur la cognition : troubles de l'attention, de la concentration et de la mémoire, vitesse de traitement de l'information.
 - o Sur l'humeur : labilité émotionnelle, idée noire, irritabilité...

2. MON PARCOURS : CHOIX D'UNE PLURALITE D'ANGLES THEORIQUES

Dans cette première partie j'évoquerai mon parcours professionnel de psychologue de plus de 15 ans.

Une fois diplômé le psychologue du travail, face aux personnes qui s'adressent à lui est « jeté dans le grand bain » car il doit être en mesure :

- de mobiliser ses connaissances théoriques et cliniques pour comprendre, analyser et proposer des préconisations adaptées,
- et surtout les accompagner et les étayer dans leurs processus d'élucidation de leur situation.

Bref à lui de déployer ses ressources.

Ressources pas toujours suffisantes pour traiter la complexité du lien tissé entre le travail et le salarié. Il m'apparut enrichissant de me former à d'autres approches cliniques, démarche de formation correspondant d'ailleurs aux attendus du code de déontologie des psychologues. Ainsi la spécificité de psychologue du travail nous amène à devoir aiguiser sans cesse notre approche.

Je pensais que la formation de psychologue du travail du CNAM étant holistique dans la mesure où elle aborde différentes disciplines m'aurait permis d'exercer d'emblée sans me remettre à l'ouvrage.

(Outre la psychologie, l'ergonomie, la sociologie, la linguistique, les statistiques, la philosophie, l'économie et le droit)

J'ai donc poursuivi mes apprentissages, en formation continue pour certains, à l'université pour d'autres et bien sûr en supervision.

Ainsi mes références théoriques sont devenues au fur et à mesure plurielles. Elles sont, pour moi, essentiellement empruntées aux travaux de Christophe Dejours pour la psychodynamique du travail et à ceux de Pascale Molinier pour les spécificités du genre. Elles sont associées à d'autres disciplines :

- pour traiter des questions institutionnelles et groupales je me réfère à l'approche psychosociale clinique de René Kaës, Didier Anzieu, Jacqueline Barus-Michel et Florence Giust-Desprairies,
- pour traiter des questions éthiques, philosophiques et morales, je me réfère à Friedrich Nietzsche, Eric Hamraoui, Hannah Arendt et Rony Brauman.
- pour identifier le fonctionnement psychique du sujet (bref savoir à qui j'ai affaire) j'utilise les théories de la personnalité de Jean Bergeret,
- pour traiter des événements post-traumatiques je me réfère aux travaux de Jean-Louis Crocq, François Lebigot et Carole Damiani.
- Quant aux dimensions culturelles j'emprunte à l'ethnopsychiatrie de Georges Devereux, de Nathalie Zadjé et Hamid Salmi.

Ces savoirs sont issus de disciplines qui se rejoignent sur des principes fondateurs mais qui peuvent s'affronter. Ils sont, ici dans mon exercice professionnel, conceptualisés, incorporés et déployés dans ma pratique de psychologue du travail clinicienne.

Lors du premier entretien d'engagement, j'explique à l'agent reçu comment je vais travailler et avec quels référents théoriques. Ainsi présenter au patient mes ancrages théoriques et expliciter le travail psychologique permet le mouvement d'engagement et de confiance du demandeur vers le psychologue du travail.

Ce mouvement d'explicitation du travail psychologique avec son cadrage théorique est également nécessaire pour être compris par mes partenaires internes comme le médecin, le préventeur en charge des risques psychosociaux, les décideurs, les IPRP et les membres du CHSCT et pour mes partenaires externes comme le réseau souffrance et travail et d'autres professionnels de santé. Il doit également présenter sa démarche au patient.

3. LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL : ELEMENTS THEORIQUES

Pour C. Dejours, la souffrance est définie comme l'espace de lutte couvrant le champ situé entre d'un côté le bien être psychique et de l'autre la maladie mentale (la décompensation psychique). Les contraintes de travail peuvent mettre à mal l'équilibre psychique et la santé mentale. Par organisation du travail on entend la division des tâches c'est-à-dire les modes opératoires et la division des hommes et des femmes c'est-à-dire la hiérarchie, le commandement ce qui engage directement les relations. Affrontements entre l'organisation du travail et l'organisation de la personnalité

- affrontement entre le registre imaginaire (produit par le sujet) et le registre de la réalité (produit par la situation de travail)

- affrontement entre le registre diachronique (histoire singulière du sujet, son passé, sa mémoire, sa personnalité) et le registre synchronique (contexte matériel social-historique des rapports de travail).

4. LA PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL

L'analyse du travail par la psychodynamique du travail, en posant la centralité de la subjectivité et de la matérialité du travail permet de mettre en lumière le lien entre coopération/confiance/management et de rompre avec les approches causalistes.

Le concept de psychodynamique du travail de C. Dejours dans un exercice professionnel de psychologue du travail où mon travail est de soutenir la question de la santé psychique au travail dans un espace individuel dans lequel le travail (c'est-à-dire la contribution des agents) et le fonctionnement organisationnel de l'institution sont centraux ; permet d'analyser les mouvements psychiques du sujet lorsqu'il travaille. C'est-à-dire lorsqu'il met à l'épreuve sa subjectivité. Le travail est une épreuve pour la subjectivité, une épreuve qui la transforme..

Un fil que je tire est l'investissement psychique au travail. C'est la manière de s'impliquer subjectivement dans la tâche et de s'engager dans un travail. C'est précisément le noyau de vulnérabilité qui est spécifiquement sollicité dans le travail et qui peut être source de souffrance. Fréquemment réduite et associée aux stratégies défensives, l'analyse individuelle est d'emblée associée à « un travail thérapeutique » dans un contexte professionnel ; ou ayant comme de fond un univers emprunt des règles de métier (s). La mobilisation psychique ce qui prime est la question du sens du travail, analyser le rapport subjectif au travail, les dynamiques collectives à l'œuvre dans le travail {les rétributions morales ou symboliques : l'utilité technique/sociale (jugement d'utilité) et la conformité du travail réalisé dans les règles de l'art et de métier estimé par les pairs (jugement de beauté)}.

5. LE GENRE

La question du genre mise en exergue dans les travaux de Pascale Molinier permet d'appréhender les spécificités du travail féminin dans un contexte où la femme peut être prise dans des fonctionnements paradoxaux entre les différentes sphères (professionnelle/amoureuse/maternelle). Les femmes sont fréquemment convoquées sur des registres de compassion alors qu'elles pourraient s'inscrire dans des fonctionnements plus centrés sur leurs propres intérêts, ce n'est pas seulement faire abstraction (au moins momentanément) d'autrui, c'est aussi se donner les moyens d'affirmer son autonomie créatrice.

6. LES INSTITUTIONS

Les situations de travail relèvent toutes d'une singularité qui est celle de mettre le sujet à l'épreuve de ses capacités à être en relation avec les autres ce qui peut favoriser ou entraver la coopération (Approche psychosociale clinique : R. Kaës, J. Barus-Michel, F. Giust-Despairies)

7. LES ANCRAGES ETHIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Le travail est à la fois ce qui s'affronte et s'esquive, c'est la cause des dépassements de l'homme in Nietzsche, Par-delà bien et mal, Œuvres philosophiques complètes, t VII Gallimard, 1971. Dans le travail, comme dans l'expression orale, nous donnons à voir notre intériorité dans un objet extérieur et tout travail engage celui qui s'y livre bien au-delà de ce qu'il fait (in Hegel, Phénoménologie de l'Esprit tome I 1939).

E. Hamraoui fait le lien entre le sens des concepts de travail vivant, de subjectivité et de coopération et la pensée de K. Marx.

Pour nous, psychologue(s) le code de déontologie régit nos interventions et nous permet de nous appuyer sur ses fondements moraux. Il est un garant au cours de notre exercice professionnel sur lequel le psychologue peut s'appuyer.

8. LES THEORIES DE LA PERSONNALITE

Afin d'ajuster l'intervention du psychologue du travail et de comprendre le fonctionnement du sujet il est utile d'identifier les fonctionnements psychiques.

9. LES EVENEMENTS POST-TRAUMATIQUES

Certains événements, dans un contexte professionnel (agressions et menaces de mort de la part d'utilisateurs ou encore vision de scènes traumatiques) par leur intensité ou leur répétition peuvent signer un état de névrose traumatique (à dissocier du stress). Le sujet fait une expérience aiguë de débordement des défenses du Moi par un afflux soudain d'excitations violentes. Le tableau clinique est précis (L. Crocq, C. Damiani, L. Freud, F. Lebigot).

10. L'ETHNOPSICHIATRIE

Cette approche permet et offre des repères spécifiques pour resituer le sujet dans le champ des théories culturelles qui lui sont propres, ses affiliations et ses alliances.

11. MA CLINIQUE DE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Pour moi, psychologue du travail, mon intervention est d'objectiver la situation et le contexte, travailler avec mon éprouvé, faire de l'éprouvé (le sien, le mien...) et des résistances un objet de travail C'est-à-dire une mise à distance, qui permettrait au patient d'élucider et de comprendre les situations.

L'entretien clinique en prenant en compte le travail, soutient, étaye, contient, les débordements des affects et permet au sujet de reprendre la main sur la situation. L'entretien permet également de resituer le sujet au sein de son groupe d'appartenance (collègues/paires/institution) et ainsi de permettre de réintrojecter du collectif dans les situations individuelles. La visée est de mobiliser les ressources du sujet pour qu'il puisse faire des liens et que la situation prenne sens pour lui et la resituer dans son histoire biographique.

12. BIBLIOGRAPHIE

Anzieu D., 1975, Le Groupe et l'inconscient, Paris, Dunod.

Barkat S.M, 2005, « Enjeu anthropologique de la dimension institutionnelle et politique dans le travail : le cas du suicide » Collège international de philosophie, 7 décembre.

Barus-Michel J. 1991, Pouvoir, mythe et réalité, Paris, Klincksieck.

Bergeret J., 2012, Psychologie pathologique, Editions Masson, Onzième édition.

Brauman R., Sivan E. (2006). L'éloge de la désobéissance. Le Pommier.

De Clercq M., Lebigot F., 2001, Les traumatismes psychiques, Editions Masson.

Dejours C., 1998, Souffrance en France la banalisation de l'injustice sociale, Paris, Editions du Seuil.

Dejours C., 1993, Travail : usure mentale, Paris, Edition Bayard.

Dejours C., 2005, Le facteur humain, Quatrième édition, PUF.

Dejours C., 2012, La Panne, Paris, Edition Bayard.

Hamraoui E., 2013, travail vivant subjectivité et coopération : aspects philosophiques et institutionnels, in Nouvelle Revue de psychosociologie, N° 15 p 59 à 76, Editions ERES

Kaës R., 1976, L'appareil psychique groupal, Paris, Dunod.

Kaës R., 1999, Les théories psychanalytiques du groupe, Paris, PUF.

Molinier P., 2003, L'Enigme de la femme active, égoïsme, sexe et compassion, Payot.

Molinier P., 2003, L'Enigme de la femme active, égoïsme, sexe et compassion, Payot.

Molinier P., 2006, Les enjeux psychiques du travail. Introduction à la psychodynamique du travail, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

Sigaut F., 1990 ; Folie, réel et technologie. Techniques et cultures ; 15 : 167-79.

Sironi F., 2007, Psychopathologie des violences collectives, Paris, Odile Jacob.

Winnicott D. W., 2010, Les objets transitionnels, Paris, Payot, coll. "Petite Bibliothèque Payot" publié initialement in De la pédiatrie à la psychanalyse, pp. 109-125, Payot, 1969.

Winnicott D. W., 2006, La mère suffisamment bonne, Paris, Payot, coll. "Petite Bibliothèque Payot".

Zajde N., 2012, Les enfants cachés en France, Paris, Odile Jacob.

Zajde N., 2005, Guérir de la Shoah, Paris Odile Jacob.